



CENTRE DE FORMATIONS DE PROJET PROFESSIONNEL PLUS

53 Avenue du Général de Gaulle

B.P. 90 402 - 97329 CAYENNE

☎ : 05 94 28 44 35

📠 : 0594 30 52 46

Mail : dmoges@projetproplus.fr



**MODALITES DE SELECTION POUR L'ANNEE 2020
PROMOTION 2021**

Les mesures gouvernementales concernant le confinement et l'interdiction des rassemblements de personnes impliquent de ne réaliser aucune épreuve de sélection écrite ou orale en présentiel pendant la période de confinement, y compris après le 11 mai 2020, dans l'attente de nouvelles consignes, jusqu'à la fin de l'état d'urgence déclaré.

De ce fait, voici les nouvelles dispositions pour le concours d'admission en Institut de formation de Puéricultrices :

- 1. Annulation des épreuves d'admissibilité exceptionnellement cette année 2020 ;**
- 2. Admission sur sélection exclusivement à partir du dossier d'inscription avec un complément de dossier.**

COMPLEMENT DU DOSSIER A ENVOYER AVANT LE 13 JUIN 2020 :

Une présentation personnalisée portant sur :

- 1. Votre expérience et vos perspectives professionnelles, votre participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et éventuellement les responsabilités exercées dans des organismes ou associations.**
- 2. Vos conceptions de la fonction de puéricultrice et votre projet professionnel.**

Cette épreuve, notée sur 20 points, permettra d'établir la liste principale et la liste complémentaire.